



# ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

Le 16/12/2021

## Compte-rendu de la visite de quartier secteur Boulevard Lénine/Résidence des fleurs

### Participants :

**Président** : M. Saïd Hamidou ALLAOUI

**Correspondante de territoire** : Mme Vanessa LEMAZURIER

**Adjointe au conseil de quartier** : Mme Patricia OUVRARD

### Délégués :

ABDOU Ali

HENIA - BEN SALEM Chiraze

MEYER Adeline

ALI MROIVILI Ahamada

KHENICHE Ridha

NAMAD Ness

FIALON Sébastien

LOSCOS Andrée

SANDAMI Chokri

GOUTARD Catherine

MESSAÏ Hassene

ALI MROIVILI Ahamada

**Présence de François NAVARRO : technicien au service environnement**

**Nombre d'habitant** : 1

### COMPTE-RENDU

Pour chaque sujet, indiquez la catégorie des problématiques évoquées (Environnement, Voirie-éclairage, Espaces verts, Urbanisme, Grands Projets de Ville, Prévention et Sécurité).

Précisez également les lieux concernés afin que les questions puissent être transmises via la plate-forme.

.....  
**Boulevard Lénine** : les délégués constatent des feuilles sur les trottoirs et demandent que la Ville fasse le lien avec la Métropole pour qu'elles soient mieux ramassées.

.....  
**Allée des Jonquilles** : une habitante indique que cette voie n'est jamais nettoyée. La propreté de la traboule principale du lotissement laisse effectivement à désirer.

.....  
**Voirie /circulation /collecte** : un point est demandé au service environnement sur le mode de collecte des ordures ménagères dans les impasses du secteur. Un point de vigilance est à observer sur le stationnement gênant qui pourrait empêcher le camion de collecte de circuler. Et il est rappelé que les équipes ont l'interdiction de faire une marche arrière qui serait dangereuse. Une riveraine présente indique que le mode de collecte lui convient et qu'elle ne souhaite pas un nouveau point qui pourrait être plus éloigné.

.....  
Demande du renforcement de la signalétique croisement Pervanches/Jonquilles :

Un panneau sens interdit est déjà installé mais il arrive fréquemment que des personnes (cyclistes et automobilistes) prennent le sens interdit. Une habitante demande qu'un marquage au sol soit posé. Le service mobilité/voirie sera interrogé.

### Tranquillité publique :

Une visite de quartier avait été organisée suite à des plaintes de riverains concernant des squats du parking privatif allée des Fleurs. Il n'y a plus de signalement en ce sens aujourd'hui.

Isolement/solidarité : une déléguée signalée qu'une personne sans domicile fixe dort dans une voiture sur un parking au 15 Bd Lénine

### **Relations avec les bailleurs / Grands projets du quartier**

Les délégués souhaitent que la Ville demande des précisions sur la « prairie fleurie » au bailleur Grand Lyon Habitat. Un panneau indique encore aujourd'hui un démarrage des travaux en juin 2012 et un fleurissement. Il faudrait que le panneau soit démonté et au moins réactualisé.

Il est demandé qui intervient aujourd'hui pour élaguer les arbres de cette prairie car des rondins, branches taillées et des feuilles sont restés sur place après intervention. Il semblerait que la prairie soit également fauchée.

Sur le grand terrain limitrophe où circulent des voitures, un panneau Ville interdisant les dépôts a été installé. Il n'est apparemment plus à jour.

Demande au service voirie d'une information sur le devenir du terrain Boulevard Lénine dont la domanialité serait privée de la Métropole. Il s'agit de l'ancienne aire de retournement des bus à proximité de l'arrêt de tramway. Cet espace devient un parking mais qui n'est pas du tout signalisé. Une régularisation est-elle envisageable ? Cela permettrait un meilleur entretien. Une visite de la police municipale paraît nécessaire au vu des nombreuses voitures ventouses visibles le jour de la visite.

**Accès aux soins :** les délégués se plaignent que de nombreux services de santé, mutuelle et de soins divers soient regroupés à Parilly/Puisoz et que les maisons de santé similaires disparaissent du plateau

### **Autres remarques :**

La tour 36 est éclairée la nuit. Est-ce normal ?

## **Confirmation de la prochaine permanence**

**PAS DE PERMANENCE EN JANVIER DU FAIT DU CONTEXTE SANITAIRE**